



La commission des concours du REF rappelle que les participants aux prochains concours organisés par le REF devront se conformer à toutes les prescriptions émises par les autorités.
En conséquence, les opérations portables et/ou en multi-opérateurs ne sont donc pas permises durant toute la durée du confinement.

Merci de votre compréhension !

(<http://concours.r-e-f.org/>)